

Contrôle sanitaire des eaux de baignade



Direction Santé Publique et Environnementale

saison estivale 2023

Commune: MESANGER

Plage: LE PONT CORNOUAILLE

Contrôle Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en sanitaire "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2022



Symboles définissant le classement







Mauvaise Poor Bad

Nouvelle baignade en attente de classement

Surveillance sanitaire 2023

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade

Absence de prolifération de cyanobactéries

1

29 août

09:30

High bacteriological quality water

Wasser von guter bakteriologischer Qualität

Water van goede bacteriologische kwaliteit

19 juil

09 août

23 août

10:30

05 juil

14:00

Agua de buena calidad bacteriológica

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du

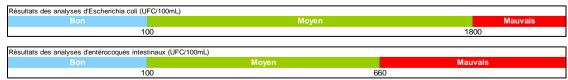
UFC n(ce n(ce m

Niveau de précaution vis-à-vis de cvanobactérie

Affichage sur site
Fréquentation lors du plv
Température de l'air
Température de l'eau
Transparence
Coloration de l'eau
Efflorescences algales
Escherichia coli
Entérocoques
Cyanobactéries
Cellules toxinogènes
Chlorophylle-a
Genres toxiques
Pseudomonas aeruginosa
Staphylocoques pathogènes

	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
-	absence	absence	absence	présence	présence	maj
-	faible	faible	moyenne	faible	faible	nulle
°C	29,0	19,0	27,0	22,0	23,5	19,0
°C	25,2	20,9	25,0	21,5	24,5	20,6
-	0,40	0,40	0,40	0,40	0,20	0,40
-	normale	normale	normale	normale	normale	normale
-	absence	absence	absence	absence	absence	absence
UFC/100mL	77	46	61	61	15	30
n/(100mL)	15	15	<15	<15	<15	15
n(cell.)/mL			64000		130000	
n(cell.)/mL			56000		33000	
μg/L		6,1	22,4	6,3	10,6	
mm3/L			0,1468		0,4245	
n/(100mL)						<10
n/(100mL)						<10
'-			•		•	

Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique et Environnementale l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER